

ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX (OIBT)

PROGRAMME THEMATIQUE OIBT SUR LA REDUCTION DE LA DEFORESTATION ET DE LA DEGRADATION DES FORETS ET LA VALORISATION DES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX DANS LES FORETS TROPICALES (REDD)

DESCRIPTIF DE L'ACTIVITE

| | |
|------------------|---|
| TITRE | APPUI TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL DANS LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO POUR ÉVALUER LE STOCK DE CARBONE ET CHANGEMENTS DANS LE STOCK DE CARBONE DANS LES TERRAINS FORESTIERS |
| NUMERO DE SERIE | RED-A 023/09 Rev.1 (F) |
| SOUMIS PAR | GOVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO |
| LANGUE D'ORIGINE | FRANÇAIS |

RESUME

L'activité vise à supporter la République Démocratique du Congo (RDC) dans le développement d'un système de mesure, notification et vérification (MRV sigle anglais) pour le système de Réduction des Emissions liées à la Deforestation et à la Dégradation des forêts (REDD) sous le mécanisme de la *Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)*. Elle vise à établir une coopération entre l'OIBT, la RDC et FAO pour soutenir le développement du système MRV en RDC. Plus particulièrement, cette activité appuiera le programme UN-REDD de la RDC, qui reçoit l'appui technique de la FAO, pour le développement d'une composante du MRV nécessaire pour : l'inventaire du carbone forestier national. La mise en œuvre de cette activité sera réalisée en accord avec les institutions techniques en RDC, notamment la Direction d'Inventaire et Aménagement Forestiers (DIAF) comme organisme responsable technique de la RDC pour l'inventaire forestier et agence d'exécution de l'activité ; la Direction Développement Durable (DDD) en tant que Direction en charge de la gestion des stocks de carbone. La DIAF aura un rôle de coordination de cette activité en étroite collaboration avec la DDD, pour la durabilité des acquis de cette activité.

AGENCE D'EXECUTION : DIRECTION INVENTAIRE ET AMÉNAGEMENT FORESTIERS

GOUVERNEMENTS COOPERANTS : -

DUREE : 12 MOIS

DATE APPROXIMATIVE DE DEBUT : DÈS APPROBATION ET FINANCEMENT

| BUDGET ET SOURCES DE FINANCEMENT PROPOSEES | Source | Contribution en \$E.U | Equivalent en Monnaies Locales |
|--|---------------------|-----------------------|--------------------------------|
| | OIBT | 476,820 | |
| | Gouv't de D.R.Congo | 33,400 | |
| | TOTAL | 510,220 | |

Table des matières de la proposition d'activité OIBT FICHE D'ACTIVITE

1ère Partie CONTEXTE DE L'ACTIVITE

- 1.1 Origine 1
- 1.2 Pertinence 1
 - 1.2.1 Conformité aux objectifs et priorités de l'OIBT
 - 1.2.2 Pertinence aux politiques publiques du pays soumissionnaire
- 1.3 Zone visée 2 + carte
 - 1.3.1 Emplacement géographique
 - 1.3.2 Aspects sociaux, culturels, aspects économiques et environnementaux
- 1.4 Acquis escomptés à l'issue de l'activité 0,5

2ème Partie ARGUMENTAIRE ET OBJECTIFS DE L'ACTIVITE

- 2.1 Argumentaire 3 + figures
 - 2.1.1 Montage institutionnel et questions organiques
 - 2.1.2 Analyse des acteurs
 - 2.1.3 Analyse du problème
 - 2.1.4 Grille du cadre logique 2
- 2.2 Objectifs 1
 - 2.2.1 Objectif de développement et indicateurs d'impacts
 - 2.2.2 Objectifs spécifiques et indicateurs de résultats

3ème Partie DESCRIPTION DES INTERVENTIONS DE L'ACTIVITE

- 3.1 Produits et activités 3
 - 3.1.1 Produits
 - 3.1.2 Activités
- 3.2 Démarches et méthodes de mise en oeuvre 1 + figures
- 3.3 Plan des travaux 1
- 3.4 Budget 4
 - 3.4.1 Grille budgétaire principale
 - 3.4.2 Budget consolidé par rubrique
 - 3.4.3 Part budgétaire de l'OIBT par rubrique
 - 3.4.4 Part budgétaire de l'agence d'exécution par rubrique
- 3.5 Hypothèses, risques, durabilité 1
 - 3.5.1 Hypothèses et risques
 - 3.5.2 Durabilité

4ème Partie DISPOSITIF DE MISE EN OEUVRE

- 4.1 Structure organique et mécanisme de participation des acteurs 1,5 + figures
 - 4.1.1 Agence d'exécution et partenaires
 - 4.1.2 Équipe de gestion de l'activité
 - 4.1.3 Comité directeur de l'activité
 - 4.1.4 Mécanismes de participation des acteurs
- 4.2 Rapports, examen, suivi et évaluation 1
- 4.3 Diffusion et intégration des enseignements de l'activité 1
 - 4.3.1 Diffusion des résultats de l'activité
 - 4.3.2 Intégration des enseignements de l'activité

Annexe 1 Profils de l'agence d'exécution et des agences collaboratrices

Annexe 2 c.v. du personnel mis à disposition par l'Agence d'exécution

Annexe 3 Mandat du personnel cadre et des consultants dont les salaires et honoraires doivent être pris en charge par l'OIBT.

Fiche d'activité

• *Situation existante et les problèmes que doit résoudre l'activité*

Afin de participer à un éventuel mécanisme REDD au sein de la Convention Cadre des Nations Unie sur les Changements Climatiques (CCNUCC), la République Démocratique du Congo (RDC) doit se doter d'un système de mesure, rapportage et vérification (MRV) des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à la déforestation, à la gestion forestière durable et à la dégradation forestière.

Un tel système MRV comporte au moins trois composantes principales : (1) un système de suivi du couvert forestier via télédétection, (2) un système de mesure du carbone sur le terrain dans les divers écosystèmes forestiers primaire et secondaire du pays et (3) un inventaire de gaz à effet de serre liés à la déforestation, à la gestion forestière durable et à la dégradation forestière.

Dans le cadre du processus ONU-REDD, la DIAF avec le soutien de la FAO est actuellement en train d'élaborer un inventaire forestier national qui inclut une stratification des écosystèmes forestiers, un système d'échantillonnage pour les mesures du carbone qui doivent être effectués sur le terrain dans les diverses strates identifiées et des protocoles standardisés pour ces mesures. L'objectif de cette proposition est de fonctionner comme soutien du programme ONU-REDD de la RDC et complément du travail de la FAO dans cet exercice en faisant sorte que la capacité technique et logistique existe dans la RDC pour mener à bien cette activité.

• *Les objectifs*

L'objectif de l'activité est de jeter les bases solides pour l'appui d'un inventaire du carbone forestier national sur le terrain en RDC en dotant les institutions nationales :

- de personnel qualifié pour faire les mesures sur le terrain et gérer l'information produite;
- du matériel de bureau (par exemple laboratoires avec ordinateurs et imprimantes) et matériel de terrain.

• *Les bénéficiaires*

Les principaux bénéficiaires de l'activité sont le gouvernement de la RDC et plus particulièrement la Direction Inventaire et Aménagement Forestiers (DIAF) et la [Direction Développement Durable](#) œuvrant au sein du Ministère de l'Environnement, Tourisme et Conservation de la Nature (MECNT), ainsi que l'Université de Kisangani (UNIKIS).

À terme les [trois](#) institutions auront développé une relation de travail productive. La DIAF sera dotée de personnel formé pour faire les mesures de terrain et [la DDD sera dotée de personnel formé pour gérer l'information produite à travers sa Division Services Environnementaux et son Bureau Gestion des stocks de Carbone](#). L'UNIKIS aura développé une expertise dans la formation de personnel pour la mesure du carbone sur le terrain.

• *Exécution de l'activité*

Une formation de 4 semaines dans la mesure du carbone sur le terrain et l'usage des protocoles développés dans le cadre de l'ONU-REDD aura lieu avec la coopération de l'UNIKIS et en collaboration avec la DIAF, [la DDD](#) et la FAO afin de former les techniciens de la DIAF [et de la DDD](#) (potentiellement autres parties prenantes intéressées). Dans le même temps, le soutien logistique sera mis en place dans cinq régions du pays afin que les mesures sur le terrain puissent commencer une fois que le personnel de la DIAF [et de la DDD](#) a été formé.

• *Pérennisation des résultats de l'activité*

Le plan de développement du système MRV en RDC sera inclus dans le R-PP (Readiness Preparation Proposal) soumis au Fond de Partenariat pour le Carbone Forestier de la Banque Mondiale. Ce plan établira les responsabilités des diverses structures dans le développement et l'opération permanente du système MRV de la RDC. Le R-PP comportera aussi une évaluation des besoins en investissement et renforcement des capacités incluant les besoins de la RDC à long terme afin de s'assurer que le système MRV devienne permanent et obtienne un financement pérenne.

- *Risques*

Les risques potentiels sont la détérioration de la situation sécuritaire dans le pays et des difficultés de transport des matériaux et équipements à travers le pays. En outre, le mouvement du personnel et des personnes à former pourrait constituer un autre obstacle.

- *Budget*

| Catégorie | Description | Total | Année 1 |
|------------|--|----------------|----------------|
| 10 | Personnel | | |
| 11 | Coordonnateur de l'activité & administrateur | 44,000 | 44,000 |
| 15 | Formation personnelle DIAF 80 personnes (30,000) (61) Atelier préparatoire 30,000 | 60,000 | 60,000 |
| 19 | Total partiel | 104,000 | 104,000 |
| 30 | Déplacements | | |
| 31 | Allocations Experts et consultants nationaux, consultants internationaux et autres | 30,000 | 30,000 |
| 32 | Voyages Consultants internationaux | 8,000 | 8,000 |
| 33 | Frais de déplacement dans le pays : Experts et consultants nationaux, consultants internationaux et autres | 25,000 | 25,000 |
| 39 | Total partiel | 63,000 | 63,000 |
| 40 | Immobilisations | | |
| 41 | 5 Locaux | 50,000 | 50,000 |
| 43 | 5 véhicules et 3 bateaux | 130,000 | 130,000 |
| 44 | Équipements informatiques, équipements forestier et autres | 78,500 | 78,500 |
| 49 | Total partiel | 258,500 | 258,500 |
| 50 | Biens consommables | | |
| 54 | Fournitures de bureau | 2,000 | 2,000 |
| 59 | Total partiel | 2,000 | 2,000 |
| 60 | Divers | | |
| | | | |
| 62 | Frais d'audit financier | 4,000 | 4,000 |
| 69 | Total partiel | 4,000 | 4,000 |
| 80 | Suivi et administration de l'activité | | |
| 81 | Suivi et évaluation OIBT | 10,000 | |
| 83 | Frais OIBT d'appui aux programmes (8 %) | 35,320 | |
| 89 | Total partiel | 45,320 | |
| 100 | TOTAL GENERAL | 476820 | |

1ère Partie: Contexte de l'activité

1.1 Origine

La REDD (Réduction des Émissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts dans les pays en développement) est un nouveau mécanisme qui vise simultanément l'atténuation des changements climatiques, la conservation des forêts et le développement durable dans les pays forestiers. Il est conçu en réponse au fait que la déforestation et la dégradation des forêts contribuent significativement aux émissions mondiales de gaz à effet de serre (autour du 20% des émissions mondiales et donc la source la plus importante après l'usage des combustibles fossiles). La REDD est promise à devenir une source importante de finance internationale pour aider les pays détenteurs des forêts tropicales face aux défis complexes de la conservation et du développement durable. Depuis 2005, le concept de la REDD est en discussion au niveau international - au sein de la *Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques* (CCNUCC) - avec comme objectif d'inclure ce mécanisme parmi la batterie d'accords et d'instruments internationaux succédant au *Protocole de Kyoto* qui expire en 2012. La prochaine réunion intergouvernementale de la CCNUCC, prévue en décembre 2009 à Copenhague, s'annonce comme une étape cruciale pour donner une impulsion politique au mécanisme REDD.

Afin de contribuer au processus de négociations et de se préparer à un éventuel accord international sur la REDD, plusieurs pays forestiers et organisations de développement ont initié des activités importantes sur la REDD. La RDC a lancé un processus national sur la REDD lors d'une mission inter-agence d'exploration et planification en janvier 2009, avec la participation de 9 organisations internationales et d'un grand nombre de professionnels et partenaires. En raison de son importance dans le contexte forestier, en tenant la plus grande partie de la deuxième plus grande forêt tropicale du monde, la RDC est appuyée par 2 programmes internationaux : le *Programme UN-REDD* (partenariat FAO, PNUD et PNUE) et le *Programme du FPCF (fond de Partenariat pour le Carbone Forestier)* de la Banque mondiale. Plusieurs ONG internationales appuient également le processus REDD en RDC soit au niveau national ou dans des initiatives locales. Il s'agit notamment de AWF, CI, ONFi, Rainforest Foundation, WCS et WWF.

Une nouvelle structure, a été créée au sein du Ministère de l'Environnement de la Conservation de la Nature et du Tourisme. Il s'agit de la Coordination Nationale REDD de RDC chargée de coordonner les nombreuses initiatives REDD précitées et d'assurer une préparation efficace du pays au mécanisme. Un Plan de Travail REDD pour 2009 - 2010 a été élaboré de façon participative pour guider les principales interventions dans le domaine. C'est ainsi qu'un plan de travail a été élaboré par la Coordination Nationale REDD pour l'année juillet 2009 - 2010. Ce plan de travail concerne la réalisation des différentes composantes du R-PP devant être présenté au Fond de Partenariat pour le Carbone Forestier de la Banque Mondiale au mois de janvier, ainsi qu'un nombre d'activités visant le « démarrage rapide » du processus REDD en RDC.

Un système de mesure, rapportage et vérification (MRV) est un pré requis essentiel pour la participation de la RDC au mécanisme REDD. Ce système s'articule autour de deux composantes principales : (1) un inventaire forestier nationale qui mesura le carbone sur le terrain dans les divers écosystèmes forestiers et (2) le suivi du couvert forestier par télédétection. La RDC a besoin de mobiliser un appui dès que possible pour développer ce système. C'est avec l'objectif de soutenir la première composante que cette activité a été élaboré et est proposée au programme REDDES de l'OIBT. En effet l'activité « Appui technique pour le développement d'un inventaire forestier national dans la République Démocratique du Congo pour évaluer le stock de carbone et changements dans le stock de carbone dans les terrains forestiers » vise le renforcement des capacités nationales en vue de son implémentation et fournit un soutien essentiel et de contribution pour la mise en œuvre de la REDD en RDC avec l'ensemble des objectifs nationaux.

Effort de Recherche

Dans le cadre de la mise en place d'une coopération technique avec la RDC et la ONU-REDD (à travers de la FAO), pour la préparation de la RDC pour la REDD, deux grands axes d'appui scientifiques se dégagent :

- 1) la formation de personnel qualifié pour faire les mesures sur le terrain et gérer l'information produite;

2) l'acquisition et mise en place de matériel dans les bureaux dans cinq régions cible à travers le pays (par exemple un laboratoire d'ordinateurs) et sur le terrain.

Ces deux axes sont nécessaires afin que le pays soit logistiquement capable d'exécuter un inventaire du carbone forestier national. C'est dans ce cadre que le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT) par le biais de la Direction Développement Durable (DDD) et de la Direction Inventaire et Aménagement Forestiers compte travailler en partenariat avec les Universités Nationales et les institutions de recherche nationale et internationale afin de produire l'information nécessaire à la participation de la RDC à la REDD tout en renforçant durablement les capacités scientifiques et techniques de la RDC en général.

1.2 Pertinence

1.2.1 Conformité aux objectifs et priorités de l'OIBT

Le présent projet répond aux objectifs g, q et s de l'article premier de l'AIBT 2006 :

- *[..] g) Concevant et soutenant des mécanismes visant à apporter des ressources financières nouvelles et additionnelles afin de mobiliser des fonds suffisants et prévisibles et les compétences techniques nécessaires pour renforcer la capacité des membres producteurs d'atteindre les objectifs du présent Accord [...];*
 - Si la RDC est capable de montrer que le pays a une vraie volonté et capacité pour exécuter un inventaire forestier national qui pourrait être utilisé pour le REDD, il sera possible de mobiliser les fonds pour entreprendre cet inventaire.

- *[...] q) Favorisant une meilleure compréhension de la contribution des produits forestiers autres que le bois d'œuvre et des services écologiques à la gestion durable des forêts tropicales, et la coopération avec des institutions et des processus compétents à cette fin [...];*
 - Le présent projet aidera à évaluer les stocks de carbone et changements dans ces stocks de carbones dans les terrains forestiers.

- *[...] s) Identifiant et étudiant des questions nouvelles ou récentes [...]*
 - Jusqu'à présent il n'existe pas d'estimation des stocks de carbone et changements dans ces stocks en RDC avec la certitude dont le pays a besoin pour le MRV ou pour le REDD. Ceci est un nouveau challenge. Le présent projet vise à aider à résoudre ce problème.

En outre, le présent projet répond aux objectifs du programme thématique de l'OIBT relatif à 'la réduction du déboisement et de la dégradation des forêts et la valorisation des services environnementaux des forêts tropicales (REDDES)'. En ce qui concerne le renforcement des capacités, de nombreux programmes REDD sont axés sur la mesure, l'évaluation, l'établissement de rapports et la vérification (MARV) des émissions résultant du déboisement et l'élaboration de plans REDD nationaux, en privilégiant souvent le niveau d'exécution national et infranational. Le programme OIBT REDDES est lui aussi susceptible d'offrir un accompagnement à ces activités.

1.2.2 Pertinence aux politiques du pays soumissionnaire

La RDC est engagée dans un processus de préparation au mécanisme REDD comme l'indique la participation au programme précitée et la création par décret du Premier Ministre de nouvelles institutions chargées d'encadrer ce processus. Cette activité répond tente d'apporter une solution à une contrainte importante pour la participation de la RDC au mécanisme REDD à savoir l'absence d'un nombre significatif de personnel formé et un manque de matériel pour faire les mesures de terrain. En conséquence, la RDC n'est pas en mesure de produire un inventaire fiable des émissions de gaz à effet de serre liées à la déforestation et la dégradation.

1.3 Zone ciblée

L'inventaire forestier national sur le terrain concerne l'ensemble des terrains forestiers du pays (figure 1). L'exécution de cet inventaire s'effectuera en concertation avec tous les acteurs travaillant dans ce secteur ou susceptibles de contribuer à cette initiative. La formation du personnel de la DIAF et de la DDD pourrait avoir lieu à Kinshasa ou à l'UNIKIS (Kisangani). La distribution du matériel et des équipements aura lieu dans cinq endroits qui seront identifiés dans une phase ultérieure.

2ème Partie : Argumentaire et objectifs

2.1 Argumentaire

2.1.1 Montage institutionnel et questions organiques

L'agence d'exécution pour cette activité est la Direction de l'Inventaire et de l'Aménagement Forestier (DIAF), cette direction du MECNT est le service de l'État en charge des travaux d'inventaires et d'aménagement et il est donc naturel que ce service prenne en charge les travaux d'inventaire du carbone forestier. Cependant afin d'accélérer le processus de développement de l'inventaire forestier national et de renforcer les capacités à travers la formation, pour l'exécution de l'activité la DIAF travaillera en collaboration avec [la Direction Développement Durable](#), l'Université de Kisangani ainsi qu'avec des experts nationaux et internationaux, entre autres ceux des ONG Wildlife Conservation Society (WCS) et World Wildlife Fund (WWF).

Pour assurer le succès de l'activité, les partenaires définiront clairement le rôle de chacun et un suivi périodique sera assuré par l'agence d'exécution et plus particulièrement le coordonnateur de l'activité.

• *La pertinence probable de l'activité aux besoins institutionnels et organisationnels*

Cette activité OIBT/REDDES répond à un grand besoin de soutien de la part de la DIAF dans le renforcement des ses capacités dans le domaine de la réalisation d'un inventaire forestier national. En effet les capacités de la DIAF doivent rapidement être renforcées afin de permettre à ce service de l'État de jouer son rôle de gestionnaire de l'inventaire national pour la REDD.

• *Les rôles et compétences des différentes agences*

L'activité sera coordonnée par la DIAF [en étroite collaboration avec](#) la DDD. La DIAF est à la fois le gestionnaire du futur inventaire forestier national et [le](#) bénéficiaire de l'initiative de renforcement des capacités initiés par l'activité. La DIAF sera en charge de la gestion au jour le jour de cette activité [en étroite collaboration avec la DDD](#).

Le rôle de l'UNIKIS est d'offrir le cadre dans lequel la formation doit s'effectuer. À ce titre l'UNIKIS mettra à disposition de l'activité ses locaux ainsi que ses placettes de forêt de 400ha délimitées situées dans la Réserve du Ministère de l'Environnement de Yoko afin d'effectuer des tests de mesure pour faire la formation du personnel.

Le rôle des experts internationaux et nationaux qui seront fournis par la FAO dans le cadre du programme UN-REDD est de fournir un appui technique dans les diverses actions de l'activité. Les experts nationaux et internationaux devront aussi encadrer l'UNIKIS dans la formation du personnel.

Un coordonnateur d'activité sera également mis en place avec la présente demande pour assurer la mise en œuvre réussie de l'activité.

Le rôle du programme thématique de l'OIBT/REDDES est la fourniture des moyens nécessaires à la mise en place de la formation et le renforcement des capacités pour le programme de la REDD en RDC à l'avance.

• *Les capacités des différentes institutions et agences à participer à l'exécution de l'activité*

Les capacités de la DIAF pour assumer le rôle d'agence exécutoire sont celles de service de l'état en charge de la gestion forestière disposant déjà d'une expérience en réalisation d'inventaire forestier et en la gestion de l'information forestière.

Les capacités de l'UNIKIS sont le fait qu'elle dispose de professeurs et étudiants des cycles supérieurs œuvrant dans le domaine forestier et plus particulièrement dans le domaine de l'estimation du carbone. L'Université dispose de locaux pour la formation du personnel.

Les capacités des experts nationaux WCS, WWF concernent l'appui logistique pour l'inventaire forestier national sur le terrain, particulièrement dans la réserve à Okapi d'Épulu en Ituri ainsi que dans le Parc National de la Salonga en Équateur.

• *La conception des éléments de renforcement des capacités appropriés dans l'activité et ainsi la formulation d'une stratégie d'exécution réaliste.*

Le présent projet est essentiellement un projet de renforcement des capacités de la DIAF, [de la DDD](#) et de l'UNIKIS. Il comporte des activités pratiques réalisables avec un échéancier réaliste.

2.1.2 Analyse des acteurs

• Premiers acteurs :

Les acteurs primaires de cette activité sont les fonctionnaires et techniciens de la DIAF, de la DDD ainsi que les professeurs et étudiants des cycles supérieurs de la faculté des sciences l'Université de Kisangani. L'activité vise le renforcement des capacités de ces acteurs au niveau national en termes de formation et de matériel sur un niveau national et sous-régional dans un nouveau cadre et de toute urgence nécessaire pour établir des capacités nationales pour traiter les questions liées à le MRV pour REDD.

Le personnel de la DIAF visés par cette activité est au nombre de 70-80 comprenant les techniciens de terrain et les experts forestiers en charge de l'exécution de l'inventaire forestier national tandis que celui de la DDD est au nombre de 5.

Les membres de l'Université de Kisangani impliqués dans l'activité sont au nombre de 10-15 incluant professeurs et élève des cycles supérieurs.

La FAO aura un rôle de superviseur technique et fournisseur d'expertise dans le développement de cette activité car il est le développeur principal, en collaboration et en accord avec la DIAF et la DDD, de l'inventaire forestier national.

• Acteurs secondaires :

Les acteurs secondaires de cette activité sont les experts internationaux dans la mesure du carbone ainsi que les experts nationaux des autres universités du pays ainsi que des ONG internationales WCS et WWF. Vu leur connaissance et expérience dans le domaine, ces acteurs secondaires fourniront un appui principal au projet et seront des partenaires importants dans son exécution. En échange, ils bénéficieront des résultats et des leçons apprises dans la mise en œuvre de cette activité, qui répond à un besoin très important de MRV dans le cadre de la REDD.

• Acteurs tertiaires :

Les autorités de l'UNIKIS ainsi que celle du MECNT n'exercent pas d'influence directe sur l'activité mais leur intérêt et mobilisation peut contribuer au succès de l'activité.

Les acteurs ciblés par cette activité sont de tous âge et tout sexe en théorie. L'activité visera à assurer dans la mesure du possible la participation du maximum de femme dans l'exécution des travaux chose difficile dans le secteur forestier traditionnellement dominé par les hommes en RDC.

Tableau 1. Analyse des acteurs

| Groupe d'acteurs | Caractéristiques | Problèmes, besoins, intérêts | Potentialités | Participation au projet |
|--------------------------------|--|---|---|---|
| Gouvernement | Service de l'état en charge des inventaires et de la gestion de l'information forestière (DIAF et DDD) | Besoin de renforcement des capacités dans la mesure et la gestion du carbone | Être en mesure de produire un inventaire forestier national et de gérer l'information sur les stocks de carbone en RDC | Agence d'exécution et de collaboration |
| Universitaires / chercheurs | Académiques du secteur forestier | Intérêt à développer les capacités scientifiques et d'assumer le rôle de formation | Former le personnel travaillant dans le secteur de l'inventaire forestier national. Effectuer des recherches scientifiques sur la mesure du carbone forestier | Institutions qui effectueront la formation du personnel |
| ONG | ONG internationales avec une expérience de mesure du carbone en RDC, et les ONG nationales intéressées à participer à REDD | Désir de supporter le renforcement des capacités de la RDC dans le domaine du carbone | Partager son expérience. Contribuer à former le personnel travaillant dans le domaine. | Conseil technique et supervision |
| Organisations Internationales | FAO dans le cadre du UN-REDD) : Organe en charge du développement de la méthodologie pour l'inventaire du carbone forestier national sous le programme ONU-REDD OIBT : Secrétariat de l'AIBT, chargé de promouvoir l'utilisation durable, la gestion et la conservation des forêts tropicales dans les Etats signataires de l'AIBT (par exemple, RDC) | Préparer la RDC pour la participation a REDD | Désir de voir les institutions impliquées développer la capacité pour exécuter l'inventaire forestier national | Partenaire collaboration |
| Autres institutions nationales | Coordination Nationale REDD Organe en charge de la préparation de la RDC à la REDD | Assurer la participation de la RDC à la REDD | Désir voir les institutions impliquées développer des modes opérationnels efficaces et une bonne relation de travail | Coordination |

2.1.3 Analyse du problème

Processus d'Analyse du problème : En Janvier 2007 le UN-REDD a développé une mission en RDC, a élaboré un UN-REDD plan de travail et a identifié le programme thématique de l'OIBT / REDDES comme l'un des partenaires possibles pour soutenir la mise en œuvre du REDD dans le pays, en aidant dans le domaine du système MRV.

1) *Le problème central*

Absence du système MRV avec une composante d'inventaire forestier national permettant d'estimer les émissions de GES liées à la déforestation, dégradation et l'aménagement durable des forêts. Concernant l'exécution de l'inventaire forestier national on note les problèmes centraux suivants :

- Peu de personnel formé au niveau de DIAF pour faire cet inventaire;
- Peu de ressources matérielles (bureau et terrain) au niveau national et régional pour exécuter l'inventaire;
- Manque de travaux de terrain.

2) *Effets immédiats du problème central :*

- Impossibilité d'établir un inventaire de GES liés à la déforestation et à la dégradation forestière;
- Impossibilité de savoir où et quand les émissions on lieu.

Effets secondaires :

- Impossibilité de participer au mécanisme REDD;
- Difficile d'élaborer des stratégies visant la réduction des GES liés à la déforestation et dégradation;
- Difficile d'évaluer le succès d'éventuels programmes ou politiques visant à réduire les émissions de GES liées à la déforestation et à la dégradation (on ne peut pas gérer sans mesurer).

3) *Les causes immédiates du problème central*

- Absence de l'expertise pour effectuer le travail pour l'inventaire forestier national;
- Absence de personnel qualifié pour effectuer les travaux de terrain : sans personnel qualifié les mesures effectuées seront au mieux imprécises et ne fourniront pas d'estimations fiables;
- Absence de capacités logistiques pour mobiliser l'expertise et déployer le personnel de terrain pour effectuer l'inventaire forestier national du carbone.

4) *Les sous causes*

- Le vrai besoin d'un inventaire forestier national pour la mesure du carbone est un nouveau champ d'activités; les acteurs évoluant dans le secteur forestier en RDC sont donc peu mobilisés autour du développement d'un système MRV et plus particulièrement d'un inventaire forestier national du carbone
- Il n'existe pas de curriculum (cours) adapté aux besoins de formation dans le domaine du carbone forestier en RDC
- Il n'existe pas de formation pratique dans la mesure du carbone sur le terrain en RDC
- La RDC n'est pas dotée des moyens financiers et matériels requis pour le déploiement logistique requis dans el cadre de l'inventaire forestier national du carbone.

Figure 2. Analyse de l'arbre du problème

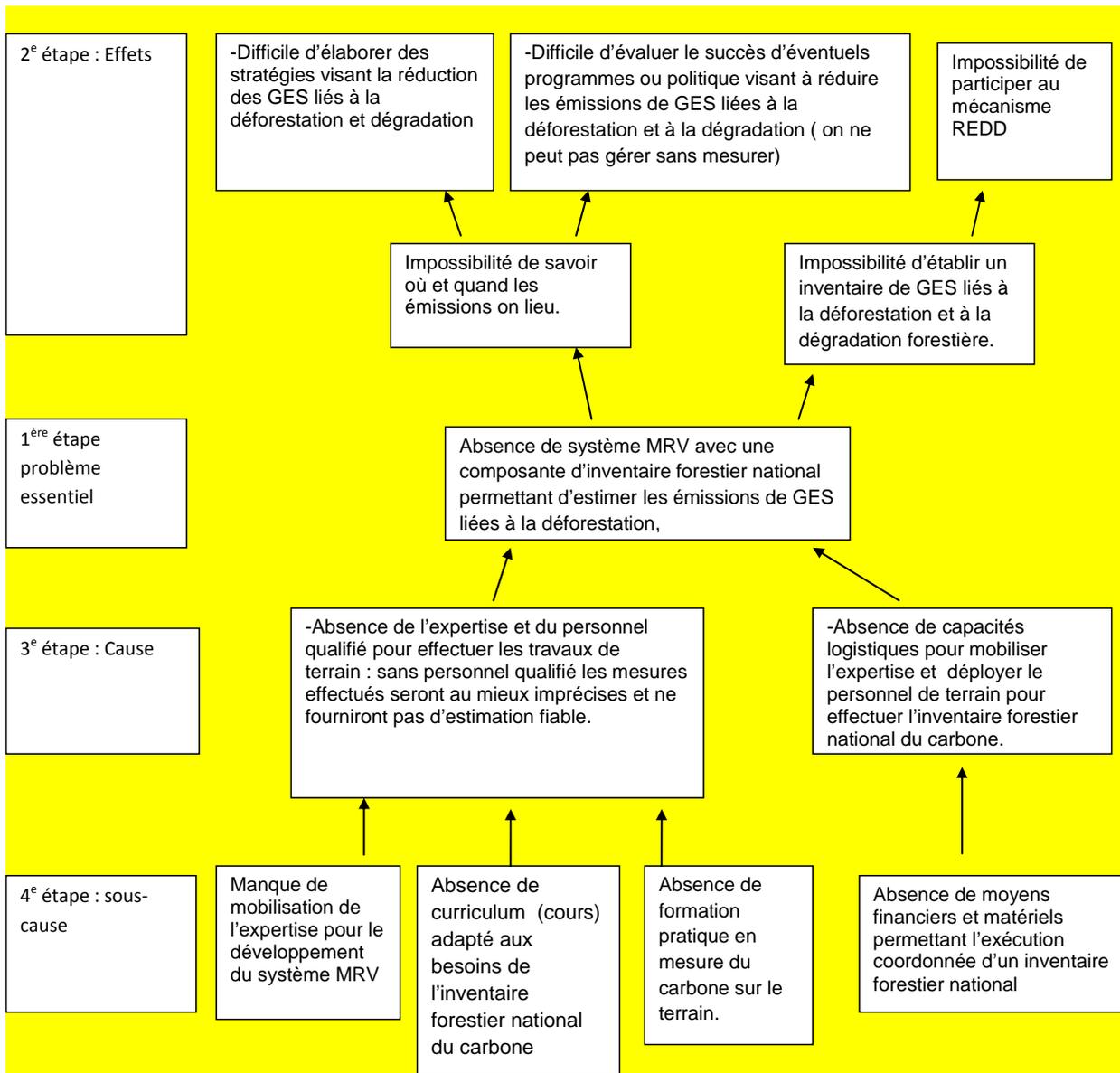
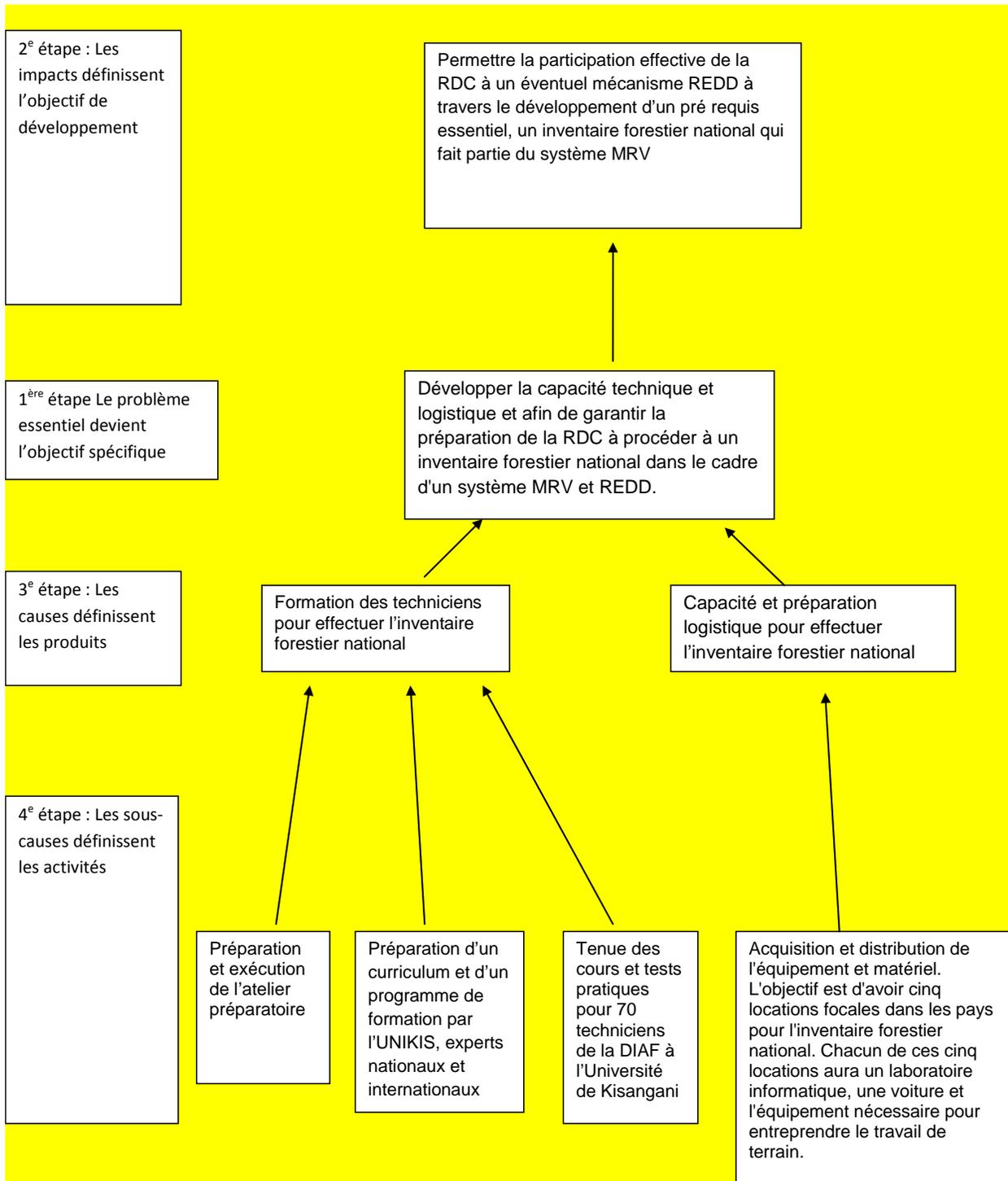


Figure 3. L'arbre des solutions



2.1.4 Grille du cadre logique

Tableau 2. Grille du cadre logique

| Stratégie d'intervention | Indicateurs mesurables | Moyens de vérification | Hypothèses de travail |
|---|--|--|---|
| <p>Objectif de Développement Permettre la participation effective de la RDC à un éventuel mécanisme REDD à travers le développement d'un pré requis essentiel, un inventaire forestier national qui fait partie du système MRV.</p> | <p>Indicateurs d'impacts Formation d'un personnel qualifié et développement de la capacité logistique pour mener à bien l'inventaire forestier national de la RDC en tenant compte des informations requises par le mécanisme REDD</p> | <p>La RDC produit d'ici fin 2012, un inventaire des GES liées à la déforestation et la dégradation. Cet inventaire comporte une estimation de l'incertitude permettant de déterminer que le système établi pour faire l'inventaire forestier national est suffisamment précis pour permettre à la RDC de participer à un mécanisme REDD au sein de la CNUCC.</p> | <p>Hypothèse de pérennisation La communauté internationale s'engage à fournir un soutien à long terme à la RDC afin de lui permettre de développer un inventaire forestier national pour le système MRV pour le REDD. À long terme des revenus du REDD pourraient être alloués au maintien d'un tel système.</p> |
| <p>Objectif spécifique Développer les capacités techniques et logistiques afin de garantir la préparation de la RDC à procéder à un inventaire forestier national dans le cadre d'un système MRV et REDD.</p> | <p>Indicateurs d'acquis La RDC se dote d'une capacité pour l'opérationnalisation de l'inventaire forestier national sur le terrain et sa gestion dans les bureaux. Cette composante est une des composantes centrales du système MRV.</p> | <p>D'ici fin 2010, la RDC dispose d'un système opérationnel pour la réalisation périodique de l'inventaire forestier national. Plus spécifiquement la DIAF et DDD sont dotés de suffisamment de personnel national qualifié et de moyens matériels (équipement et infrastructure) pour le mettre en pratique.</p> | <p>Hypothèse de développement, Les autres éléments de la préparation de la RDC au mécanisme REDD sont un succès et l'initiative conjointe ONU-REDD et FCPF progresse suite à l'approbation du R-PP de la RDC en Mars 2010.</p> |
| <p>Produits</p> <p>a) Formation des techniciens pour effectuer l'inventaire forestier national et gérer l'information sur les stocks de carbone</p> <p>b) Capacité et préparation logistique pour effectuer l'inventaire forestier national</p> | <p>a) 70-80 techniciens sont formés pour faire l'inventaire forestier national et gérer les stocks de carbone, peut-être à l'UNIKIS (2-3 mois). b) les laboratoires d'ordinateurs et station de terrain sont installés et équipés</p> | <p>Méthodes rentables et sources d'informations quantitatives sur les indicateurs</p> | <p>Hypothèses d'exécution liant les produits à l'objectif spécifique L'expertise nationale et internationale requise est disponible et disposé à collaborer au projet.</p> <p>Les institutions desquelles dépendent les acteurs primaires collaborent de façon fructueuse.</p> |

2.2 Objectifs

D'ici mi-2010 ou fin 2010 la RDC, et plus spécifiquement la DIAF, aura du personnel technique formé et la capacité logistique au niveau national et régional pour pouvoir exécuter un inventaire forestier national dans le cadre du UN-REDD et le système MRV.

2.2.1 Objectif de développement et indicateurs d'impacts

L'objectif de développement et de permettre la participation effective de la RDC à un éventuel mécanisme REDD à travers le développement d'un pré requis essentiel, un inventaire forestier national qui fait partie du système MRV. Cet objectif est en accord avec le programme thématique REDDES de l'OIBT.

L'indicateur d'impacts sera la formation d'un personnel qualifié et la capacité logistique pour mener à bien l'inventaire forestier national de la RDC en tenant compte des informations requises par le mécanisme REDD, y compris les exigences pour le MRV.

2.2.2 Objectifs spécifiques et indicateurs de résultats

L'objectif spécifique et de permettre la participation effective de la RDC à un éventuel mécanisme REDD à travers le développement d'un pré requis essentiel, un inventaire forestier national qui fait partie du système MRV au cours de l'année 2010.

Les indicateurs de résultat de l'objectif spécifique seront identifiées par: 1) Existence d'une méthodologie appropriée pour le MRV dans le cadre de l'inventaire forestier national de la RDC pour répondre aux exigences de la REDD ; 2) les partenaires et les experts techniques formes seront familiarisés avec la méthodologie et avec sa mise en œuvre; 3) la DIAF sera minimalement équipé au niveau central (niveau de la transformation) et sur le terrain (données au niveau de la collecte) pour réaliser et mettre régulièrement à jour l'inventaire forestier national dans le cadre du REDD et les exigences pour le système MRV.

Part 3: Description des interventions de l'activité

3.1 Produits et activités

3.1.1 Produits

- 1) 70 - 80 techniciens de la DIAF, de la DDD (et autres partenaires) sont formés pour exécuter l'inventaire forestier national, gérer les données produites et à long terme la gestion durable des forêts, peut être à l'UNIKIS (2- 4 mois).
- 2) Acquisition, mise en place et distribution du matériel de bureau et de terrain dans cinq locations focales (4 mois).
Un rapport et produit sur les activités pour que le processus soit transparent et pour que des leçons peuvent être tiré.

3.1.2 Activités

Il ya quatre principales activités à entreprendre:

1. Préparation de et exécution de l'atelier préparatoire ;
2. Préparation d'un curriculum et d'un programme de formation par l'UNIKIS, experts nationaux et internationaux ;
3. Tenue des cours de formation par l'UNIKIS et autres :
 - total de 80 personnes à former; l'objectif est d'avoir 20 équipes de 4 personnes qui pourraient entreprendre l'inventaire forestier national à travers le pays. Ces personnes seront également en mesure de gérer et de manipuler les données générées dans un format utile, qui doit être valide par des experts.
4. Acquisition et distribution de l'équipement et matériel. L'objectif est d'avoir cinq locations focales dans les pays pour l'inventaire forestier national. Chacun de ces cinq locations aura un laboratoire informatique, une voiture et l'équipement nécessaire pour entreprendre le travail de terrain.

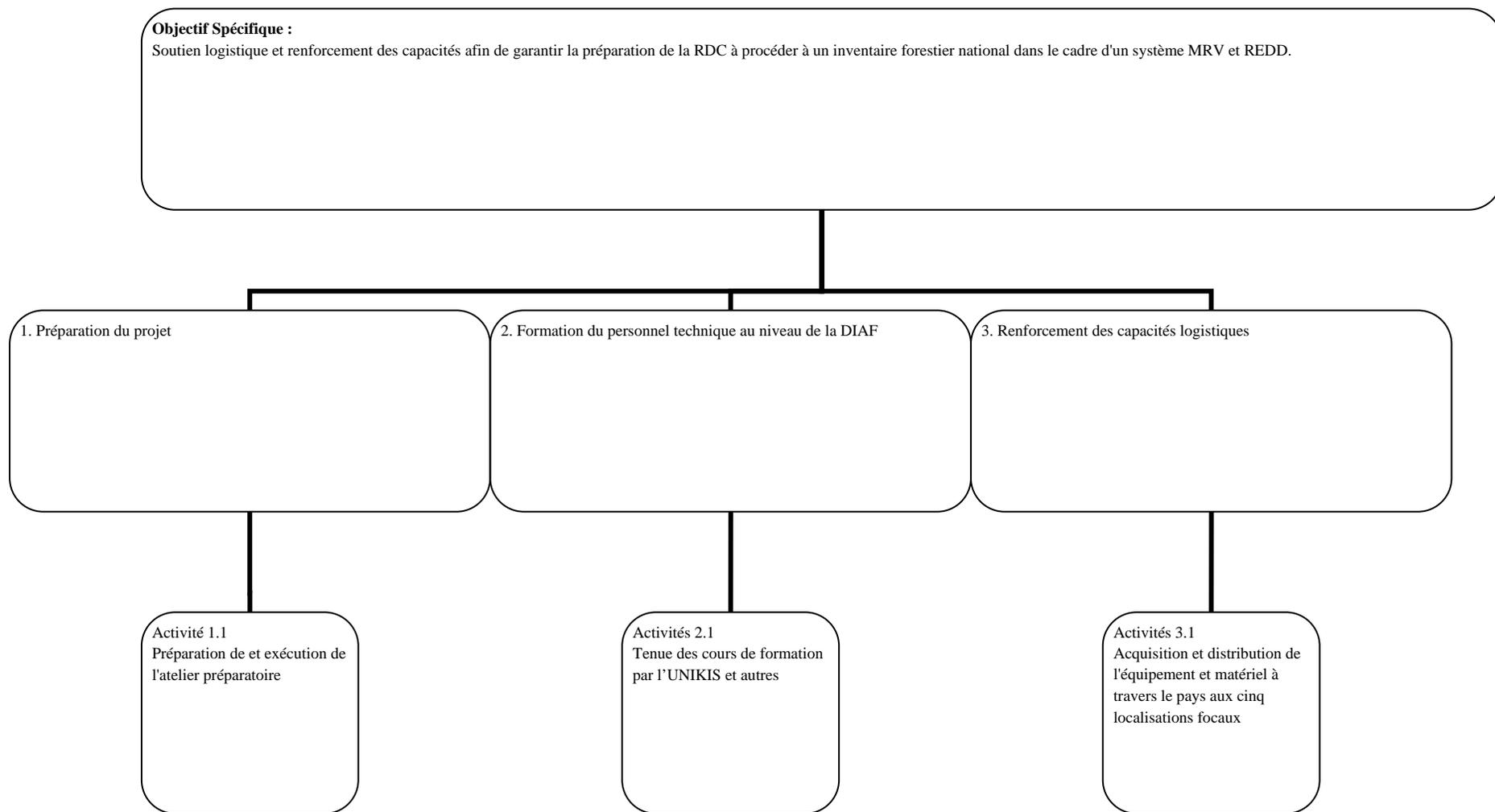


Figure 4. Ventilation des travaux

3.2 Démarches et méthodes d'exécution

L'absence de système MRV permettant d'estimer les émissions de GES liées à la déforestation est un frein à la participation effective de la RDC à un éventuel mécanisme REDD. Sans système MRV il est impossible d'établir un inventaire de GES liés à la déforestation et à la dégradation forestière, impossible de savoir où et quand les émissions ont lieu. Difficile d'élaborer des stratégies visant la réduction des GES liés à la déforestation et à la dégradation, et difficile d'évaluer le succès d'éventuels programmes ou politiques visant à réduire les émissions de GES liées à la déforestation et à la dégradation. La participation de la RDC au mécanisme REDD passe donc nécessairement par le développement d'un système. Comme mentionné plus haut un tel système comporte deux composantes principales, (1) un système de suivi du couvert forestier et (2) un système de mesure de carbone sur le terrain.

Au niveau de la mesure du carbone sur le terrain, on note l'absence d'une stratification spécifique pour la mesure du carbone, l'expertise pour le développement d'un système d'échantillonnage de protocoles standards adaptés aux divers écosystèmes. Au niveau de l'exécution des travaux de mesure, on note l'absence de personnel qualifié pour effectuer ces travaux; sans personnel qualifié les mesures effectuées seront au mieux imprécises et ne fourniront pas d'estimation fiable. Afin de pallier à ces lacunes on constate donc la nécessité que la RDC dispose d'une stratification forestière adaptée à la mesure du carbone, la nécessité de développer un système d'échantillonnage ainsi que des protocoles de mesure du carbone pour chaque type de forêt, et finalement on note la nécessité de multiplier les expériences et de former un personnel qualifié pour les travaux de terrain.

L'activité sera réalisée en impliquant de nombreux organismes impliqués dans le MRV en RDC. Il s'agit essentiellement d'un projet de développement des capacités nationales dans la mesure du carbone qui table sur le renforcement des capacités de (1) la Direction Inventaire et Aménagement Forestiers en tant que service de l'État chargé de produire les inventaires forestiers et de gérer le système MRV (2) la [Direction Développement Durable chargée de gérer les stocks de carbone](#) ainsi que de (3) l'Université de Kisangani en tant qu'institution de recherche et de formation pouvant contribuer au développement d'un système MRV à travers la formation du personnel national et la mise en pratique des acquis.

Le développement de la composante « mesure de carbone sur le terrain » du système MRV table sur les travaux pionniers de l'équipe du WCS qui a déjà réalisé les premiers estimés de carbone dans la forêt dans la réserve à Okapi d'Épulu en Ituri ainsi que dans la Parc de la Salonga en collaboration avec le WWF. Les résultats de ces travaux ont été réalisés dans le cadre du CTFS et bénéficient donc d'une rigueur scientifique notable. La rigueur scientifique est la pierre angulaire de cet effort, c'est pourquoi l'activité s'assurera que les produits soient validés par des experts nationaux et internationaux.

La participation des femmes dans la mesure du carbone sur le terrain pourra être assurée par un quota réservé aux femmes parmi les individus choisis pour la formation du personnel.

Des réunions préliminaires ont eu lieu le 17 mai, 27 juillet et 25 août et 4 septembre afin de discuter du rôle de chacune des parties prenantes dans le développement de cette composante du système MRV. Dans le développement du partenariat reliant les parties prenantes, la Coordination Nationale REDD de la RDC joue le rôle de coordination. C'est à ce titre que la Coordination Nationale REDD de la RDC s'est rendue à Kisangani entre le 12 et le 20 septembre pour finaliser les détails de la participation de l'UNIKIS à cet important projet.

Les 70-80 techniciens formés seront en charge de la cueillette de données liées à l'inventaire forestier national du carbone dans les cinq locations focales (poste de terrain) où ils seront déployés ainsi que de l'analyse et de la gestion des données recueillies au niveau central. Il s'agira dans un premier temps de conduire un pré inventaire, suivi d'un premier inventaire forestier national complet qui comportera entre 1500 et 2000 placettes (dépendamment des résultats du pré inventaire). Par la suite environ 20% des placettes demeureront permanentes et feront l'objet d'un suivi annuel par les 80 techniciens du MECNT.

3.3 Plan des travaux

Tableau 3. Plan des travaux

| Produits/Activités | Responsable | mois | | | | | | | | | | | |
|--|----------------------------------|------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1) Atelier de préparation, affinement et validation de la proposition | DIAF et DDD | X | X | | | | | | | | | | |
| 2) Préparation d'un curriculum et d'un programme de formation | Experts internationaux/nationaux | | | X | X | | | | | | | | |
| 3) 60-80 techniciens de la DIAF (et autres) sont formés pour faire l'inventaire forestier national, peut être à l'UNIKIS | UNIKIS et autres | | | | | X | X | X | X | | | | |
| 4) Acquisition et distribution du matériel et équipements | DIAF et DDD | | | | | | | | | X | X | X | X |

3.4 Budget
3.4.1 Matrice budgétaire

Tableau 4. Catégories budgétaires

| Catégorie | Description |
|------------|---|
| 10. | <i>Personnel de l'activité</i> |
| 11. | Experts nationaux (12 mois) 11.1 Coordonnateur de l'activité 11.2 Administrateur |
| 15. | Formation Formation personnelle DIAF et DDD 80 personnes (61) Atelier préparatoire |
| 19. | Totale composante : 106,000\$ |
| 30. | <i>Déplacements</i> |
| 31. | Allocation de séjour 31.1 Experts et consultants nationaux 31.2 Consultants internationaux 31.3 Autres |
| 32. | Voyages internationaux 32.2 Consultants internationaux |
| 33. | Frais de déplacement dans le pays 33.1 Experts et consultants nationaux 33.2 Consultants internationaux 33.3 Autres – livraison des matériels et équipements |
| 39. | Total composante : \$ 63,000 |
| 40. | <i>Immobilisations</i> |
| 41. | Locaux (5) |
| 43. | Véhicules (5) |
| 44. | Biens d'équipements 44.1 Équipements informatiques 44.2 Équipements forestiers 44.3 Autres – équipements des bureaux |
| 49. | Total composante : \$ 258,500 |
| 50. | <i>Biens consommables</i> |
| 54. | Fournitures de bureau |
| 59. | Total composante : \$2,000 |
| 60. | <i>Divers</i> |
| 62. | Frais d'audit financier |
| 69. | Total composante : \$4,000 |
| 80. | <i>Suivi et administration de l'activité</i> |
| 81. | Suivi et évaluation OIBT (\$10,000 par année) |
| 83. | Frais OIBT d'appui aux programmes (8 % sur les postes 10 à 81 ci-dessus) |
| 89. | Total composante : \$45,320 |
| 100. | TOTAL GENERAL \$476,820 |

Tableau 5. Matrice budgétaire

| Produits/ Activités | Description | Composante Budgétaire | Quantité | Unités | Cout Unitaire \$ | Cout total \$ | OIBT | Agence d'exécution |
|------------------------|---|--------------------------|----------|--------------------|------------------|---------------|---------|-----------------------|
| | | | Année 1 | | | | Année 1 | |
| Produit 1 | Préparation de l'activité | | | | | | | |
| A1.1 | Préparation de et exécution de l'atelier préparatoire | | | | | | | |
| | Une réunion de deux jours, environ 30 participants | 15 | 100 | Participant - jour | | 30,000 | 30,000 | 0 |
| | Coordonateur et administrateur | 11 | 100 | Personne / mois | | 44,000 | 44,000 | 0 |
| | Experts et consultants nationaux, consultants internationaux et autres | 31 | 50 | Participant - jour | | 15,000 | 15,000 | 0 |
| | Consultants internationaux | 32 | 50 | Participant - jour | | 4,000 | 4,000 | 0 |
| | Experts et consultants nationaux, consultants internationaux | 33 | 1/5 | Participant - jour | | 5,000 | 5,000 | 0 |
| Produit 2 | Formation du personnel technique au niveau de la DIAF et de la DDD | | | | | | | |
| A2.1 | Tenue des cours de formation par l'UNIKIS et autres | | | | | | | |
| | Formation personnelle DIAF et DDD 80 personnes | 15 | 100 | Participant - jour | | 30,000 | 30,000 | 0 |
| | Experts et consultants nationaux, consultants internationaux et autres | 31 | 50 | Participant - jour | | 15,000 | 15,000 | 0 |
| | Consultants internationaux | 32 | 50 | Participant - jour | | 4,000 | 4,000 | 0 |
| | Experts et consultants nationaux, consultants internationaux | 33 | 1/5 | Participant - jour | | 5,000 | 5,000 | 0 |
| Produit 3 | Renforcement des capacités logistiques | | | | | | | |
| A3.1 | Acquisition et distribution de l'équipement et matériel à travers le pays aux cinq localisations focaux | | | | | | | |
| | Livraison des matériels et équipements | 33 | 3/5 | | | 15,000 | 15,000 | 0 |
| | Locaux | 41 | 100 | Unité | | 50,000 | 50,000 | 0 |
| | Véhicules et bateaux | 43 | 100 | Unité | | 130,000 | 130,000 | 0 |
| | Équipements informatiques, équipements forestier et autres | 44 | 100 | Unité | | 78,500 | 78,500 | 0 |
| | Fourniture de bureau | 54 | 100 | Unité | | 2,000 | 2,000 | 0 |

3.4.2 Budget récapitulatif par rubrique

Tableau 6. Budget récapitulatif par rubrique

| Catégorie | Description | Total (\$) | Année 1 (\$) |
|-----------|--|----------------|----------------|
| 10 | Personnel | | |
| 111 | Coordonnateur de l'activité | 36,000 | 36,000 |
| 112 | Administrateur | 8,000 | 8,000 |
| 15 | Formation personnelle DIAF 80 personnes | 30,000 | 30,000 |
| 15 | Atelier préparatoire | 30,000 | 30,000 |
| 15 | Personnel de la DIAF et la DDD mis à la disposition de l'activité (2 experts directement impliqués) | 12,000 | 12,000 |
| 15 | Personnel de la DIAF et la DDD mis à la disposition de l'activité (personnel de soutien indirectement impliqués) | 7,000 | 7,000 |
| 19 | Total partial | 123,000 | 123,000 |
| 30 | Déplacements | | |
| 311 | Experts et consultants nationaux | 5,000 | 5,000 |
| 312 | Consultants internationaux | 5,000 | 5,000 |
| 313 | Autres – séjours 80 personnes à former | 20,000 | 20,000 |
| 322 | Consultants internationaux | 8,000 | 8,000 |
| 331 | Experts et consultants nationaux | 5,000 | 5,000 |
| 332 | Consultants internationaux | 5,000 | 5,000 |
| 333 | Autres – livraison des matériels et équipements | 15,000 | 15,000 |
| 39 | Total partial | 63,000 | 63,000 |
| 40 | Immobilisations | | |
| 41 | 5 Locaux | 50,000 | 50,000 |
| 41 | 1 espace dans les locaux de la DIAF ou DDD à Kinshasa | 6,000 | 6,000 |
| 41 | Mise à disposition des logements du Ministère de l'environnement sur le site de la Réserve de la Yoko | 6,000 | 6,000 |
| 44 | Mise à disposition équipements informatique, équipements forestier et autres | 1,200 | 1,200 |
| 431 | 5 véhicules | 100,000 | 100,000 |
| 432 | 3 bateaux | 30,000 | 30,000 |
| 441 | Équipements informatiques – 15 ordinateurs | 11,000 | 11,000 |
| | 5 imprimantes | 1,000 | 1,000 |
| | 15 logiciels | 4,000 | 4,000 |
| 442 | Équipements forestiers – 20 Tentes | 5,000 | 5,000 |
| | 85 Sac de couchages | 5,000 | 5,000 |
| | Matériel pour cuisiner (pour 20 équipes de 4 personnes) | 3,000 | 3,000 |
| | 85 Vêtements de terrain et bottes | 5,000 | 5,000 |
| | 25 Carnets et stylos | 500 | 500 |
| | Équipements de mesures (pour 20 équipes de 4 personnes) | 30,000 | 30,000 |
| | 25 GPS | 2,500 | 2,500 |
| | 25 radios | 5,000 | 5,000 |
| 443 | Autres – équipements pour les laboratoires informatiques 15 bureaux | 5,000 | 5,000 |
| | 15 chaises | 1,500 | 1,500 |
| 49 | Total partial | 271,700 | 271,700 |
| 50 | Biens consommables | | |
| 54 | Fournitures de bureau | 2,000 | 2,000 |

| | | | |
|------------|---|----------------|--------------|
| 59 | Total partial | 2,000 | 2,000 |
| 60 | <i>Divers</i> | | |
| | Frais d'audit financier | 4,000 | 4,000 |
| 69 | Total partial | 4,000 | 4,000 |
| 80 | <i>Suivi et administration de l'activité</i> | | |
| 81 | Suivi et évaluation OIBT | 10,000 | |
| 83 | Frais OIBT d'appui aux programmes (8 %) | 35,320 | |
| | Suivi assuré par les directeurs de la DIAF et de la DDD | 1,200 | 1,200 |
| 89 | Total partial | 46,520 | |
| 100 | TOTAL GENERAL | 510,220 | |

3.4.3 Part budgétaire OIBT par rubrique

Tableau 7. Budget annualisé de la contribution OIBT

| Catégorie | Description | Total | Année 1 |
|------------|--|----------------|----------------|
| 10 | <i>Personnel</i> | | |
| 11 | Coordonnateur de l'activité & administrateur | 44,000 | 44,000 |
| 15 | Formation personnelle DIAF et DDD 80 personnes | 30,000 | 30,000 |
| 15 | Atelier préparatoire | 30,000 | 30,000 |
| 19 | Total partial | 104,000 | 104,000 |
| 30 | <i>Déplacements</i> | | |
| 31 | Experts et consultants nationaux, consultants internationaux et autres | 30,000 | 30,000 |
| 32 | Consultants internationaux | 8,000 | 8,000 |
| 33 | Experts et consultants nationaux, consultants internationaux et autres | 25,000 | 25,000 |
| 39 | Total partial | 63,000 | 63,000 |
| 40 | <i>Immobilisations</i> | | |
| 41 | 5 Locaux | 50,000 | 50,000 |
| 43 | 5 véhicules et 3 bateaux | 130,000 | 130,000 |
| 44 | Équipements informatiques, équipements forestiers et autres | 78,500 | 78,500 |
| 49 | Total partial | 258,500 | 258,500 |
| 50 | <i>Biens consommables</i> | | |
| 54 | Fournitures de bureau | 2,000 | 2,000 |
| 59 | Total partial | 2,000 | 2,000 |
| 60 | <i>Divers</i> | | |
| 62 | Frais d'audit financier | 4,000 | 4,000 |
| 69 | Total partial | 4,000 | 4,000 |
| 80 | <i>Suivi et administration de l'activité</i> | | |
| 81 | Suivi et évaluation OIBT | 10,000 | |
| 83 | Frais OIBT d'appui aux programmes (8 %) | 35,320 | |
| 89 | Total partial | 45,320 | |
| 100 | TOTAL GENERAL | 476,820 | |

3.4.4 Part budgétaire de l'agence exécution par rubrique (estimé de la contribution en nature « in kind »)

Tableau 8. Budget annualisé de la contribution de la DIAF [et de la DDD](#)

| Catégorie | Description | Total | Année 1 |
|------------|--|---------------|---------------|
| 10 | <i>Personnel</i> | | |
| 15 | Personnel de la DIAF et de la DDD mis à la disposition de l'activité (2 experts directement impliqués) | 12,000 | 12,000 |
| 15 | Personnel de la DIAF et la DDD mis à la disposition de l'activité (personnel de soutien indirectement impliqués) | 7,000 | 7,000 |
| 19 | Total partial | 19,000 | 19,000 |
| 40 | <i>Immobilisations</i> | | |
| 41 | 1 espace dans les locaux de la DIAF ou DDD à Kinshasa | 6,000 | 6,000 |
| 41 | Mise à disposition des logements du Ministère de l'environnement sur le site de la Réserve de la Yoko | 6,000 | 6,000 |
| 44 | Mise à disposition équipements informatique, équipements forestier et autres | 1,200 | 1,200 |
| 49 | Total partial | 13,200 | 13,20 |
| 80 | <i>Suivi et administration de l'activité</i> | | |
| | Suivi assuré par les directeurs de la DIAF et de la DDD | 1,200 | 1,200 |
| 89 | Total partial | 1,200 | 1,200 |
| 100 | TOTAL GENERAL | 33,400 | 33,400 |

3.5 Hypothèses, risques et durabilité

3.5.1 Hypothèses et risques

Les risques potentiels sont la détérioration de la situation sécuritaire et politique dans le pays et des difficultés de transport des matériaux et équipements à travers le pays. En outre, le mouvement du personnel et des personnes à former pourrait constituer un autre obstacle.

3.5.2 Durabilité

La mesure du carbone dans le cadre du REDD est un nouveau champ d'activités. Le REDD est un nouveau concept et le mécanisme est encore en cours de négociations, néanmoins la RDC a démontré son intérêt pour ce mécanisme tel que le démontre le lancement du processus REDD en RDC. Un décret du Premier Ministre a été adopté créant de nouvelles structures institutionnelles en charge de la préparation du pays à la REDD.

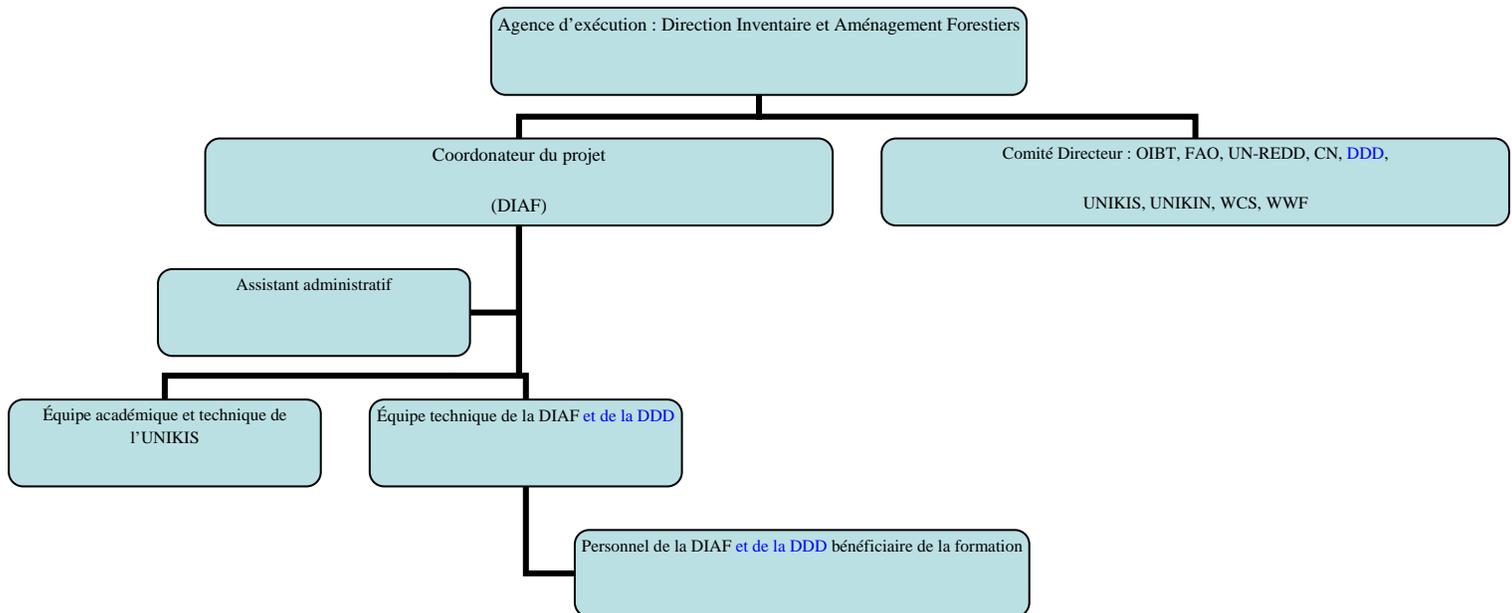
Vue la situation actuelle de la RDC, le pays sortant de conflits et faisant face à des problèmes criants de pauvreté, l'absence de ressources domestiques est un frein au développement d'un système de mesure du carbone dans la forêt et pour supporter ces travaux initiaux importants le soutien de la communauté internationale est requis, C'est pourquoi la RDC compte sur le soutien du programme REDDES de l'OIBT comme complémentaire à ses efforts, en pleine collaboration avec l'ONU-REDD ainsi que le Fond de Partenariat pour le Carbone Forestier de la Banque Mondiale. La RDC jouit aussi la participation de l'AFD et de trois grandes ONGs, le WWF, WCS et CI dans ce processus REDD. Tous les partenariats nationaux et internationaux bénéficieront des résultats de l'activité et des impacts, en utilisant l'aide du personnel technique formé et en ayant la capacité logistique pour exécuter l'inventaire forestier national.

Après l'exécution de l'activité d'OIBT REDDES, il est prévu que les fonds alloués par ces diverses sources de soutien servent à financer l'opérationnalisation de l'inventaire forestier national dans le cadre du plan MRV de la RDC. Ainsi la DIAF et le personnel formé grâce au présent projet seront la pierre angulaire de cette opérationnalisation. Le personnel formé tant au niveau du travail de terrain qu'au niveau de la gestion de l'information produite continuera d'œuvrer au sein de la DIAF. Les 80 techniciens formés seront en charge de la cueillette de données liées à l'inventaire forestier national du carbone dans les cinq locations focales (poste de terrain) où ils seront déployés ainsi que de l'analyse et de la gestion des données recueillies au niveau central. Il s'agira dans un premier temps de conduire un pré inventaire, suivi d'un premier inventaire forestier national complet qui comportera entre 1500 et 2000 placettes (dépendamment des résultats du pré inventaire). Par la suite environ 20% des placettes demeureront permanentes et feront l'objet d'un suivi annuel par les 80 techniciens du MECNT. Tel qu'expliqué ci-haut, dans un premier temps l'exécution de l'inventaire forestier national du carbone sera supporté par la communauté internationale. À terme cependant, il est escompté que les incitatifs fournis par le mécanisme REDD suffisent à assurer la pérennité du financement pour le système MRV.

En ce qui concerne l'UNIKIS, il est prévu que des recherches sur le carbone dans la végétation continuent d'être appuyées par divers programmes de soutien à la recherche, notamment le programme REAFOR. La demande en personnel qualifié de la DIAF à mesure qu'avance l'opérationnalisation du système MRV national ainsi que la demande des porteurs de projet carbone en RDC justifiera la pérennisation de la formation en mesure du carbone développée grâce au présent projet. L'UNIKIS deviendra ainsi un pôle de formation en mesure du carbone dans la région et pourra assurer la formation du personnel à long terme.

4ème Partie : Dispositif de mise en œuvre

4.1 Structure organique et mécanisme de participation des acteurs



4.1.1 Agence d'exécution et partenaires

Agence d'exécution, DIAF

Partenaires OIBT, FAO, UN-REDD, CN, UNIKIS, UNIKIN, WCS, WWF

4.1.2 Équipe de gestion de l'activité

L'activité sera gérée par un coordonateur et un assistant administratif nommés par la DIAF en concertation avec la DDD.

4.1.3 Comité directeur de l'activité

- Un président nommé par l'agence d'exécution;
- Un représentant de l'OIBT;
- Des représentants des ministères compétents : MECNT, DDD, Coordination Nationale,
- Un représentant d'organisations internationales partenaires : FAO;
- Des représentants d'établissements d'enseignement et de recherche : UNIKIS, UNIKIN WCS, WWF;
- Des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG);
- Des représentants de bailleurs de fonds;
- Le coordonnateur de l'activité (observateur et secrétaire du comité directeur de l'activité).

4.1.4 Mécanismes de participation des acteurs

DIAF sera l'agence d'exécution. En **concertation avec** la DDD, la DIAF nommera un coordonnateur et un adjoint administratif qui seront soutenus grâce à cette activité. En outre, l'atelier préparatoire permettra un débat et une définition claire du rôle de chaque acteur. Le processus sera entièrement transparent avec une base de données créée avec des notes et procès-verbaux des réunions et leurs résultats. Le coordonnateur aura également un rôle de coordination des communications, ainsi diminuant la confusion possible entre les acteurs. Les acteurs concernés devront communiquer clairement et régulièrement avec le coordinateur. L'UNIKIS fournira principalement un soutien technique et de formation. Le Comité Directeur avec la DIAF, la DDD et le coordonnateur de l'activité ont la responsabilité de mettre en évidence les problèmes potentiels et les risques d'une manière constructive et en s'assurant que l'activité est mise en œuvre avec succès.

4.2 Rapports, examen, suivi et évaluation

Un rapport initial et un rapport de progrès après six mois seront réalisés par l'agence d'exécution (DIAF) **en étroite collaboration avec** la DDD. De plus, chaque année des plans d'opérations seront formulés à l'approbation du comité directeur de l'activité, y compris les allocations budgétaires annuelles.

4.3 Diffusion et intégration des enseignements de l'activité

4.3.1 Diffusion des résultats de l'activité

Des ateliers, articles de revues, visites guidées de spécialistes, la diffusion de brochures et la diffusion sur Internet seront pris en charge avec le soutien d'UN-REDD et du FCPF dans le cadre plus large du processus REDD en RDC.

Ces rubriques figurent déjà au plan de travail de Coordination Nationale REDD de la RDC sous la responsabilité du PNUD et des activités de la sorte seront élaborées périodiquement au fur et à mesure que le processus REDD franchira de nouvelles étapes en RDC.

4.3.2 Intégration des enseignements de l'activité

Le cours qui sera développé pour former le personnel technique sera accessible au public (internet et forme imprimée). En outre, au cours de la période des 12 mois de l'activité, deux brochures seront créées et disséminées contenant des informations et photos de la formation et la mise en place des cinq points focaux dans le pays avec les équipements. Il est prévu qu'il y aura une communication régulière avec les médias au sujet de l'évolution et le succès de l'activité. Les renseignements fournis comprendront également les obstacles qui ont dû être dépassés, comment cela a été fait et quelles leçons ont été apprises. Il s'agit de partager les connaissances et l'apprentissage pour des projets similaires.

Annexe 1 : Profil de l'agence d'exécution

1. Historique

La DIAF est la nouvelle dénomination du Service Permanent d'Inventaire et d'Aménagement Forestiers SPIAF en sigle, à l'issue de la réforme institutionnelle de mars 2009. Le SPIAF est un service qui a été créé en 1977 par un arrangement particulier signé entre les Gouvernements du Zaïre et du Canada. En 1982, il a été reconnu comme Service Spécialisé du Ministère de l'Environnement, par l'ordonnance n°82-027 du 19 mars 1982 fixant l'organisation et le cadre organique des Départements du Conseil Exécutif et du Commissariat Général au Plan. L'arrêté 032/CAB/MIN/ECNEF/2006 du 1^{er} septembre 2006 régularise l'existence juridique du SPIAF. Depuis mars 2009, le SPIAF, devenu DIAF par arrêté N°CAB.MIN/MBB/SGA/GPFP/JSK/035/2009 du 20 mars 2009 portant agrément provisoire du cadre et des structures organiques du Secrétariat Général à l'Environnement et Conservation de la Nature, n'est plus un service spécialisé mais bien plus une direction normative du Ministère en charge des forêts.

A sa création en 1977, le SPIAF avait reçu mandat de déterminer par des inventaires forestiers, la quantité et la qualité de la matière ligneuse et de proposer des plans d'aménagement des forêts ainsi inventoriées pour une exploitation rationnelle. Avec son nouveau statut, la mission de la DIAF est beaucoup plus régaliennne tout en gérant néanmoins des questions essentiellement techniques à l'échelle nationale. A ce titre, elle est chargée de la production des plans d'aménagement des grands ensembles tels que les Unités Forestières d'Aménagement (UFA).

Depuis sa création en 1977, la DIAF alors SPIAF, s'est investi dans des grands travaux d'inventaire et d'aménagement forestiers dans plusieurs provinces forestières du pays grâce à un important apport matériel et financier de la Coopération Canadienne. Les territoires inventoriés couvrent à ce jour 16% des terres forestières nationales, soit une superficie de près de 21 millions d'hectares sur les 135 millions des forêts que regorge le pays. Ces inventaires ont été suivis de la production des plans d'aménagement forestiers pour les principales formations forestières identifiées dans le pays.

Au regard de ces chiffres, il s'avère que le pays doit encore fournir d'énormes efforts pour une meilleure connaissance de son potentiel forestier en vue de sa contribution réelle et visible à l'économie nationale et sa gestion durable. C'est ici que le travail de la DIAF trouve toute sa pertinence dans l'économie nationale.

Le Budget d'Investissement 2009 proposé par la DIAF vise donc à appuyer les efforts du Gouvernement, dans la mesure où il va permettre la réalisation des travaux permettant d'améliorer la connaissance des forêts dans la perspective du lancement du nouveau mécanisme d'attribution des forêts prescrit par le Code forestier de 2002, à savoir l'adjudication. Ce mécanisme sera certes rémunérateur pour l'économie nationale étant donné que les forêts feront désormais l'objet de ventes aux enchères. A cet titre, les travaux programmés par la DIAF pour 2009 restent pertinents, car devant permettre de fixer le prix planché de toute forêt à attribuer par adjudication.

Au cours des deux dernières années la DIAF se concentre sur un certain nombre d'activités prioritaires suivantes du Ministère en charge des forêts.

1. Depuis l'année 2008, la DIAF contribue au processus de conversion des anciens titres forestiers en contrats de concessions forestières par notamment :
 - a) la production d'une carte synthèse nationale reprenant les différents titres forestiers qui avaient été déposées pour la conversion ;
 - b) la production d'une carte synthèse des titres jugés convertibles selon une première version ;
 - c) la production en cours d'une carte finale des 65 titres forestiers jugés convertibles.

2. Dans le cadre du Partenariat existant entre le Ministère et l'ONG américaine World Resources Institute (WRI), les personnels de la Division Géomatique de la DIAF ont pris part aux différentes sessions de formation et de mise à niveau programmées à cet effet. Il s'agit des

sessions de formations en bureautique, en base de données et en système d'information géographique SIG (ARCGIS).

3. Toujours avec l'appui technique de WRI, la DIAF s'attèle depuis 2008 à ce jour à la production de l'atlas forestier de la RDC qui sera une banque des données forestières accessible à toutes les personnes intéressées à la gestion durable des forêts de la RDC.

4. De plus, la DIAF a produit, avec l'appui financier de WWF et d'un consultant national, le premier lot de douze guides opérationnels pour la gestion durable des forêts de la RDC. Un deuxième lot est en cours d'examen par les techniciens de la DIAF pour être soumis incessamment à une large audience en vue de sa validation et sa publication grâce à l'appui financier et technique de WWF.

5. Par ailleurs, la DIAF est impliquée rigoureusement dans le processus de zonage du territoire forestier national. Plusieurs ateliers ont été organisés à cet effet avec l'appui de plusieurs partenaires du Ministère à l'issu desquels un premier draft de guide opérationnel portant normes de zonage forestier en RDC a été produit. Ce guide sera bientôt soumis à la validation du Comité National de Pilotage du processus de zonage mis en place tout récemment par le Ministre en charge des forêts. Ce travail de zonage du territoire forestier national a certes des implications au niveau du processus REDD dans le pays.

2. Infrastructure

Immeuble

Jusqu'à il y a 3 semaines, la DIAF disposait de sa parcelle propre sise 35 avenue Pumbu, Commune de la Gombe avec un bâtiment abritant ses bureaux et deux annexes. Les deux annexes ont été cédées à deux directions du ministère à savoir la Direction Ressources en Eaux et la Direction Développement Durable. Par ailleurs, la DIAF partage son espace de travail avec le personnel de la Direction Ressources en Eaux ainsi que l'Expert forestier de la FAO. Elle dispose aussi d'un garage en état d'arrêt d'activités depuis plus de dix ans situé sur l'avenue des entrepôts n°6236 à Kingabwa. Une partie de ce garage a été cédée par la hiérarchie au Programme National d'Assainissement (PNA) actuellement Direction Assainissement (DA) pour y construire un laboratoire d'analyse des déchets et une autre partie sert d'entrepôt de carburant à un privé.

Biens et équipements

En termes de biens et équipement, la DIAF est doté d'un laboratoire de cartographie numérique. Hormis le Bureau Intendance qui souffre de manque d'espace de travail suffisant pour avoir cédé ses bureaux aux directions précitées et de l'insuffisance de l'outil de travail, toutes les autres divisions disposent de l'outil informatique vétuste ainsi que des mobiliers de bureaux relativement adéquats.

3. Budget

La DIAF prépare chaque année ses budgets ordinaires et d'investissement. Cependant, à cause des difficultés de trésorerie que connaît le pays, rien n'est débloqué depuis une vingtaine d'année. Son fonctionnement et équipement relèvent dès lors des contrats qu'elle signe avec ses quelques partenaires.

4. Personnel

Actuellement, la DIAF emploie 179 agents dont 66 agents sous-statut et recensés par la Fonction Publique et 113 agents sous-contrat dont 51 agents administratifs étaient budgétisés et payés par la fonction Publique jusqu'au mois de mars 2005. En effet, la circulaire

n°CAB.MIN/FP/AMK/MWD/MEB/908/2005 du 23 septembre 2005 avait interrompu le paiement de tous les sous-contrats jusqu'à ce jour.

Sur 25 ingénieurs agronomes affectés collectivement à la DIAF, 6 seulement sont payés au budget ordinaire, tandis que les 19 autres sont encore à l'attente de leurs salaires. Les 40 autres agents administratifs sous-contrat affectés par le Secrétariat Général à l'Environnement à la DIAF sont sur la liste d'attente des agents à mécaniser et n'ont jamais été payés.

La synthèse des effectifs de la DIAF se présente comme indiqué dans le tableau 1 ci dessous :

Tableau 1 : Synthèse des effectifs de la DIAF

| Catégorie | Personnel administratif | Personnel technique | Total |
|-------------------------|---|-------------------------------------|--------------|
| Cadres | 9 | 15 | 24 |
| Agents de collaboration | 29 sous-statuts | 15 | 44 |
| | 51 agents sous-contrat payés au budget annexe | 6 agents sous-contrat payés au B.O. | 56 |
| | 36 agents sous-contrat non payés | 19 agents sous-contrat non payés | 55 |
| TOTAL | 125 | 54 | 179 |

Au regard des besoins réels de la DIAF en personnel, ces effectifs s'avèrent pléthoriques notamment en ce qui concerne le personnel administratif qui représente 70% des effectifs (125 contre 54). Par conséquent, un assainissement de l'excédant s'est imposé à travers la revue institutionnelle en cours. Ainsi, l'effectif retenu par cette réforme fixe l'effectif de la DIAF à 64, la Division administrative devant être supprimée. Suite au problème de non paiement, plusieurs des 55 agents de la DIAF impayés ne se présentent plus au travail en attendant leur mécanisation.

Pour le travail qui s'impose dans le cadre de l'inventaire forestier national des GES, il sera nécessaire de recruter des techniciens de terrain parmi les jeunes diplômés des Universités Nationales ainsi que parmi les techniciens d'expérience ayant été désaffectés au cours des dernières années suite à l'arrêt du travail d'inventaire forestier.

En termes de parité, la DIAF compte actuellement 43 Agents de sexe féminin sur un total de 179 Agents ; soit un taux de 24% de son personnel dont la répartition par grade est la suivante : 2 dames Chefs de bureau, 21 Attachées de bureau de première classe, 14 Attachées de bureau de deuxième classe, 4 Agents de bureau de première classe, et 2 Agents de bureau de deuxième classe.

Annexe 2 : C.V. du personnel mis a disposition par l'Agence d'exécution

Les c.v. du personnel de l'équipe dirigeante de l'activité et des consultants au projet indiquent :

- Le nom, l'âge, le sexe du candidat
- Formation professionnelle
- Poste occupé dans l'organisation
- Expérience pertinente au projet

NB : Du personnel de soutien sera également mis à la disposition de l'activité et collaborera de façon indirecte à la mise en œuvre de l'activité, leur cv ne sont cependant pas inclus ici.

1. Christophe MUSAMPA KAMUNGANDU

Lieu et date de naissance : Kananga (RDC), le 15 mai 1952

Nationalité : Congolaise

Etat civil : Marié et père de 8 enfants

Adresses : Bureau sis Avenue Papa Ileo n°15/ Kinshasa Gombe
: Domicile sis Avenue Faradje n°118
Commune de Kasa Vubu/ Kinshasa
République Démocratique du Congo
Tél. ; +243 81 52 60 958
Email : christophemusampa@yahoo.fr

2. ETUDES FAITES

- Diplôme de Photogrammètre Cartographe de l'ITC (Enschede Hollande) en 1978
- Technicien Urbaniste Géographe (CFTU Kinshasa) en 1976
- Diplôme des humanités scientifiques (Athénée de Mwene Ditu) en 1973.

3. STAGES DE FORMATION

1. Formation en photo interprétation, en cartographie forestière et en télédétection, organisée par la Coopération Canadienne par la firme Poulin- Theriault (de février à juin 1990).
2. Formation en système d'information géographique organisée par le Programme Régional de Gestion d'Information Environnementale à Kinshasa, juillet 1998.
3. Trois sessions de formation en système d'information géographique sur les logiciels ArcVIEW 3.3 et ArcGIS 9.1, organisées en 2006 au sein de l'Observatoire Satellital des Forêts d'Afrique Centrale, avec l'appui de WWF, WRI et Agreco.
WRI a organisé d'autres sessions de formation sur ArcGIS 9.1 au laboratoire du SPIAF en 2007.

4. CARRIERE PROFESSIONNELLE

- 4.1. Le 11 août 2003, nomination pour exercer les fonctions de Chef de Division Géomatique du SPIAF, et en même temps comme Responsable du Laboratoire de télédétection, de la cartographie numérique et du système d'information géographique
- 4.2. Avril 2003, affectation au SPIAF en qualité de Chef de Bureau du Centre d'analyse et de traitement des données.
- 4.3. Février 1999, désignation comme chargé de Logistique à la Coordination Nationale du Programme Régional de la Gestion de l'Information Environnementale pour la RDC (PRGIE)
- 4.4. Avril 1998, affectation au Centre National d'Information sur l'Environnement (CNIE), en qualité de Chef de Bureau en charge de la Cartographie et Géomatique.
- 4.5. Le 13 décembre 1995, désignation comme Expert National chargé de la cartographie du projet AFRICOVER de la FAO pour la RDC.
- 4.6. Le 11 septembre 1989, désignation pour assurer l'intérim de Chef de Bureau Photo Carto Dessin au SPIAF.

4.7. Le 19 novembre 1979, engagement au Service Permanent d'Inventaire et d'Aménagement Forestiers (SPIAF), comme chargé des travaux de la cartographie et de la photo interprétation.

5. COMPETENCES TECHNIQUES

- Élaboration des plans locaux et régionaux d'aménagement du territoire.
- Études et programmation du développement urbain des villes.
- Utilisation des photographies aériennes pour la planification du territoire.
- Conception des mosaïques et des orthographies aériennes à différentes échelles.
- Préparation et interprétation des photographies aériennes.
- Restitution photogrammétrique des cartes.
- Production des cartes d'occupation du sol et de végétation à différentes échelles.
- Interprétation des images satellitaires pour la production cartographique.
- Évaluation des changements du couvert forestier causés par la déforestation et la dégradation forestière, par l'utilisation des images spatiales multi-dates

6. REFERENCES PROFESSIONNELLES.

6.1. Depuis le 19 novembre 1979, participation à tous les travaux de conception et de production, de la cartographie forestière détaillée aux échelles 1/25.000 et 1/50.000, sans oublier les cartes synthèses à l'échelle 1/200.000, de tous les projets réalisés par le SPIAF, dans le cadre des inventaires forestiers à travers le territoire de la RDC.

6.2. Etudes et exécution de différentes missions aériennes et de missions terrestres, pour le contrôle et la validation des travaux cartographiques à travers toutes les provinces du pays.

6.3. En 1985, élaboration des cartes agricoles et d'utilisation des terres, pour compte de la compagnie PHARMAKINA dans les environs de Bukavu/ Province du Sud Kivu

6.4. De 1986 et 1988, participation aux travaux d'interprétation analogique des images satellitaires landsat mss, pour l'élaboration de la carte synthèse forestière du Zaïre à l'échelle 1/ 2.500.000.

7. ENCADREMENT DES ETUDIANTS ET STAGIAIRES

Depuis 1982 jusqu'à ce jour, j'ai assuré un encadrement à plusieurs étudiants finalistes et autres stagiaires dont le nombre est très important, ceux-ci étaient issus de différentes institutions dont notamment : Université Laval (Canada), Université de Kinshasa, Université Pédagogique National (ex IPN) de Kinshasa, Institut Supérieur d'Etudes Agronomique (Bengamisa), Institut Supérieur des Techniques Appliquées de Kinshasa, de l'Institut Supérieur Pédagogique de la Gombe à Kinshasa, de l'Université Libre de Belgique (ULB)...

8. PARTICIPATION AUX PROJETS IMPORTANTS

8.1. FAO/ FRA 1990 Project

Evaluation de la déforestation et de la dégradation forestière dans les pays tropicaux, par l'interprétation des images satellitaires à haute résolution landsat (de 1991 à 1994), j'ai dans ce cadre, interprété plusieurs images couvrant différents sites de la RDC.

8.2. FAO/ AFRICOVER Project

Projet de réalisation de la cartographie d'occupation du sol d'Afrique, durant les années 2001 et 2002, participation active aux travaux d'interprétation numérique des images satellitaires landsat à Florence en Italie en compagnie des autres experts Congolais et Italiens, et aussi, j'ai pris part aux missions de contrôle et vérification sur terrain en RDC, ces travaux ont été exécutés dans le cadre de la réalisation de la cartographie d'occupation du sol, et d'une base des données géoréférencées, pour l'ensemble du territoire national de la RDC à l'échelle 1/200.000

8.3. FAO/ TCP/DRC/2905

Participation au projet d'appui à la relance du secteur forestier de la RDC, avec mon implication dans la production des cartes thématiques, indispensables pour la réalisation d'un zonage forestier indicatif dans le site pilote de Lisala-Bumba-Businga, dans la Province de l'Equateur (août 2003 à avril 2005).

8.4. FAO/FNPP/GLO/003/NET

Projet de partenariat entre la FAO et les Pays Bas pour la RDC, j'ai contribué aux travaux de zonage forestier participatif avec l'implication active des populations locales, dans le site pilote de Lisala-Bumba-Businga dans la province de l'Equateur (avril 2005 à avril 2007)

8.5 FAO/TCP/DRC/3102

Projet d'assistance à la définition d'une stratégie nationale et d'un plan de développement de l'aquaculture en République Démocratique du Congo, j'ai été recruté en tant que Consultant National GIS, en charge de l'élaboration d'une carte digitale aquacole de la RDC, reprenant l'état des lieux ainsi que les potentialités de la pisciculture de chaque province du pays (novembre 2006 à décembre 2007)

8.6 FAO/SERVICES FORESTIERS DU SIEGE A ROME

Sur un avis à contribution de la FAO, j'ai souscrit aux activités d'un projet qui a été lancé à partir de Rome, par ma contribution avec une étude de cas sur la dégradation des forêts de la RDC, qui a été sélectionnée et ensuite présentée à Rome du 06 au 08 septembre 2009, et dont la synthèse se trouve sur le site Internet de la FAO à savoir : <http://www.fao.org/forestry/degradation-cpf/en/>

8.6. WWF/RDC PGDF Projet

Projet d'appui à la gestion durable et à la conservation des écosystèmes forestiers de la RDC, j'ai fait partie de l'équipe chargée de réaliser des travaux de monitoring sur le suivi du couvert forestier de la RDC, par l'évaluation de la déforestation et de la dégradation forestière en ayant recours aux images satellitaires (activités réalisées entre 2005 et 2007)

8.7. BANQUE MONDIALE

8.6.1. Participation aux études préparatoires pour la réalisation des cartes d'occupation du sol dans les zones à haute valeur biologique dans les parcs nationaux, pour le compte de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN), de 1978 à 1979.

8.6.2. De 2006 à 2008, j'ai travaillé dans l'équipe technique GIS mise en place dans le cadre du projet de conversion des anciens titres forestiers, en contrat de concession forestière qui a été piloté par un consortium WRI – AGRECO, notre rôle était de produire des cartes des concessions forestières.

8.8. ADIE/PRGIE (Association pour le Développement de l'Information Environnementale/ Programme Régional de Gestion de l'Information Environnementale)

8.7.1. En 1999, j'ai participé aux travaux de la constitution de l'Atlas des Villes de la RDC, projet commun entre I MAGE consult et l'Université Libre de la Belgique, Centre National d'Information sur l'Environnement de la RDC et L'Institut Pédagogique National de la RDC.

8.7.2. Durant l'année 2.000, j'ai participé aux travaux sur la réalisation de la carte générale de la RDC (format de poche) à l'échelle 1/ 2.000.000., et de la constitution d'une base des données environnementales du pays (projet réalisé avec la collaboration d'I MAGE consult de la Belgique).

8.9. PROJETS DE CARPE/USAID

8.8.1. En 1998, j'ai fait partie d'un groupe des spécialistes nationaux chargés de constituer la base des données routières de la RDC, sous la supervision du Centre National d'Information sur l'Environnement (CNIE).

8.8.2. Au cours de l'année 2000, j'ai travaillé dans le projet sur la mise en place d'un système des statistiques forestières de la RDC, projet réalisé sous la direction du Centre National d'Information sur l'Environnement (CNIE).

8.8.3. Depuis le début de l'année 2009, je participe aux travaux sur l'élaboration de l'Atlas Forestier Interactif de la RDC, sous la direction de World Resources Institute (WRI)

9. PROJET DE L'UNION EUROPEENNE

En 2003, j'ai été désigné Expert et représentant du Service Permanent d'Inventaire et d'Aménagement Forestiers (SPIAF), dans le cadre du projet PUMA (Projet d'utilisation des données Météosat de seconde génération en Afrique) pour la RDC, un projet pilote a été mis en place pour le suivi et l'évaluation des ressources naturelles du bassin de la rivière Kasai, dans ce contexte, j'ai été chargé du volet «Cartographie forestière et utilisation des terres».

10. PROJET DU WOODS HOLE RESEARCH CENTER

Du 13 au 28 août 2009 j'ai participé à une session de renforcement des capacités au siège de ce centre de recherche en matière de la réalisation de la cartographie de la biomasse forestière et l'évaluation du stock de carbone, en utilisant la télédétection et les travaux de collecte de données terrain par les inventaires forestiers, qui seront menés dans quelques sites sélectionnés.

10. SEMINAIRES INTERNATIONAUX

10.1. Atelier régional sur l'utilisation de la méthodologie d'évaluation de la déforestation et la dégradation forestière, en ayant recours des images satellitaires multi-dates, et qui avait regroupé les pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe, organisé à Nairobi/Kenya, au mois de novembre 1991 sous l'égide de la FAO, de l'UNEP, de l'USDA et du Kenya

10.2. Séminaire Atelier sur la surveillance continue de l'environnement, par l'évaluation de la déforestation et la dégradation forestière, et ayant regroupé les pays de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest, celui-ci a eu lieu à Yaoundé au Cameroun au mois de mars 1994, avec la collaboration de la FAO, de l'Union Européenne et du Cameroun.

10.3. Séminaire technique sur l'utilisation des données satellitaires Météosat de Seconde Génération (MSG), pour le suivi et l'évaluation des ressources naturelles, qui avait regroupé les experts de la République du Congo et de la RDC, avec l'appui de l'Union Européenne, cet atelier a été organisé à Brazzaville (Congo) au mois de décembre 2004.

10.4. Atelier technique sur le renforcement des capacités, de l'évaluation des changements dans l'utilisation des terres par rapport au processus de la réduction des émissions des CO2 dues à la déforestation et la dégradation forestière, cet atelier a eu lieu à Sao José dos Campos au Brésil au mois de février 2009, sous l'égide de la Coopération Allemande (GTZ), The Coalition for Rainforest Nations et le Gouvernement du Brésil.

10.5. Atelier régional pour la validation du rapport d'experts, sur la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles, dans le cadre de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, atelier organisé à Bujumbura au Burundi au mois d'avril 2009.

10.6 Atelier régional de validation de la télédétection des changements du couvert forestier dans le Bassin du Congo, organisé conjointement par l'Observatoire des Forêts de l'Afrique Centrale (OFAC), la FAO FRA 2010 et le Centre Commun de Recherche (JRC) et l'Université Catholique de Louvain (UCL), qui se déroule du 28 septembre jusqu'au 09 octobre 2009 à Kinshasa/République Démocratique du Congo.

11. DIVERSES RESPONSABILITES ASSUMÉES

11.1. Membre du comité technique chargé d'analyser et d'approuver les plans d'aménagements forestiers réalisés par des exploitants forestiers de la RDC, déposés auprès du Ministère en charge des forêts pour avis et considérations (depuis octobre 2006)

11.2. Membre de l'équipe nationale de la RDC, qui a en charge l'organisation des activités du projet Forest Resource Assesment FRA 2005 de la FAO, qui consistent à la mise en place d'un monitoring sur le suivi des changements du couvert forestier de la République Démocratique du Congo

11.3. Membre du comité technique institué par le SPIAF, dans le cadre du processus d'élaboration et d'approbation des normes techniques sur l'aménagement durable des forêts et du zonage forestier de la RDC, et ce depuis l'année 2005.

11.4. Membre de l'équipe nationale sur le processus REDD de la RDC, constituée pour veiller sur la bonne marche des activités au programme de ce processus, depuis janvier 2009.

11.5. Membre du comité technique mis en place pour appuyer le Groupe National du Travail, qui a pour mission d'élaborer les Principes, Critères et Indicateurs (PCI), de l'aménagement durable des forêts de la RDC, depuis le mois de mai 2009, ce groupe est appuyé par l'Organisation Africaine de Bois (OAB) et l'Organisation International de Bois tropicaux (OIBT).

N.B. Je certifie sur mon honneur, que les renseignements ci hauts sont exacts et vérifiables.

Fait à Kinshasa, le 28 septembre 2009

Christophe MUSAMPA KAMUNGANDU

2. André KONDJO SHOKO

1.

Date de naissance : 25 Octobre 1955
Nationalité : congolaise (R.D. Congo)
Etat Civil : Marié (4 enfants)
Sexe : Masculin
Contact **Email** : kondjosh@yahoo.fr
Téléphone : +243 993016700
Adresse : Avenue Kondjo 5, Kinsuka Pêcheurs/ Ngaliema, Kinshasa (R.D. Congo)

2. Formation:

| | |
|---------------------------|---|
| <i>Institution :</i> | Institut Supérieur D'études Agronomiques de Bengamisa. |
| <i>Date :</i> | 1975 – 1978 |
| <i>Diplôme à obtenir:</i> | Diplôme d'Ingénieur technicien agronome des Eaux et Forêts. |

3. Principaux domaines d'expertise :

- Inventaire forestier,
- Aménagement forestier,
- Système d'Information Géographique (SIG),
- Télédétection,
- Expérience en GPS,
- Nombre d'années d'expérience professionnelle : 29

| | |
|--------------------|---|
| <i>Date/lieu</i> | Du 26/9au4/10/2008 Paris/France |
| <i>Employeur</i> | Coopération Française |
| <i>Financement</i> | Coopération Française |
| <i>Position</i> | Stagiaire |
| <i>Description</i> | Inventaire GES, inventaire de la biomasse et stock de carbone |

| | |
|--------------------|---|
| <i>Date/lieu</i> | Du 2/2au9/2/2009 Sao José dos campos/Brésil |
| <i>Employeur</i> | The coalisation Rainforests |
| <i>Financement</i> | The coalisation Rainforests |
| <i>Position</i> | Expert |
| <i>Description</i> | Utilisation des terres (Déforestation et la Dégradation) dans le cadre du REDD |
| <i>Date/lieu</i> | Du 6/7au11/7/2009 Douala/Cameroun |
| <i>Employeur</i> | COMIFAC |
| <i>Financement</i> | Coopérations Française et Allemande (GTZ) |
| <i>Position</i> | Expert |
| <i>Description</i> | Séminaire de formation sur l'inventaire des gaz à effet de serre, Inventaire de la biomasse et Stock de carbone |
| <i>Date/lieu</i> | 15/7 au 29/7/2009 |
| <i>Employeur</i> | OSFAC |
| <i>Financement</i> | WHRI |
| <i>Position</i> | Expert |
| <i>Description</i> | Formation avancée dans la gestion de géodatabase (gestion de la topologie) |

| | |
|------------------|-------------------------------|
| <i>Date/lieu</i> | Du 9/au16/3/2008 Paris/France |
|------------------|-------------------------------|

| | |
|--------------------|---|
| <i>Employeur</i> | Coopération Française |
| <i>Financement</i> | Coopération Française |
| <i>Position</i> | Expert en Télédétection |
| <i>Description</i> | Définition de la déforestation et la dégradation dans le mécanisme REDD |

| | |
|--------------------|--|
| <i>Date/lieu</i> | Du 14 au 21/04/2009Kisangani/R.D. Congo |
| <i>Employeur</i> | MSP/DDD |
| <i>Position</i> | Formateur |
| <i>Financement</i> | FEM/BAD |
| <i>Description</i> | <ul style="list-style-type: none"> • Formation sur la gestion durable des terres et forêts. |

| | |
|--------------------|--|
| <i>Date/lieu</i> | du 1 au 20/5/2009 |
| <i>Employeur</i> | MSP/DDD |
| <i>Financement</i> | FEM/BAD |
| <i>Position</i> | Consultant |
| <i>Description</i> | <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du document synthèse sur la dégradation des terres en RDC. |

| | |
|--------------------|--|
| <i>Date/lieu</i> | Du 1/8/2001 au 30/12/2001Italie Florence |
| <i>Employeur</i> | FAO |
| <i>Financement</i> | Représentation de la FAO RDC |
| <i>Position</i> | Expert en Télédétection |
| <i>Description</i> | Réalisation de la carte d'occupation de la RDC |

| | |
|--------------------|--|
| <i>Date/lieu</i> | Du 6/9/2009au 20/9/2009 Basankusu/Equateur |
| <i>Employeur</i> | Landscape MLW /AWF |
| <i>Financement</i> | CARPE |
| <i>Position</i> | Expert en Zonage |
| <i>Description</i> | Lancement du projet Soil (Micro-zonage) |

| | |
|--------------------|---|
| <i>Date/lieu</i> | De 1979 à 1986 |
| <i>Employeur</i> | SPIAF |
| <i>Position</i> | Ingénieur de sondage |
| <i>Financement</i> | Coopération Canadienne |
| <i>Description</i> | Matérialisation des layons sur terrain, dénombrement des essences forestières |

4. Position actuelle:

Chef de division Inventaire, à la Direction Inventaire et Aménagement Forestiers (DIAF) au Ministère de l'environnement, Conservation de la Nature et Tourisme

Expérience spécifique dans la région

| <i>Pays</i> | <i>Date de – Date à</i> |
|----------------------------------|-------------------------|
| République Démocratique du Congo | 1978 à se jour |
| Canada | 1986 |
| Cameroon | 1994 |
| Togo | 1999 |
| Italie | 2001,2002 |
| Kenya | 2003 |
| Congo Brazzaville | 2004 |
| France | 2008 |
| Brésil | 2009 |

Autres

- Participation dans des réunions, conférences nationales et Internationales axées sur la biodiversité, REDD l'état de l'environnement et sur la politique, la gestion et la conservation des écosystèmes forestiers de la R.D. Congo.

Attestation:

Je, soussigné, André KONDJO SHOKO, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

Fait à Kinshasa, le 28 septembre 2009

André KONDJO SHOKO

Annexe 3 : Mandat du personnel cadre et des consultants dont les salaires et honoraires doivent être pris en charge par l'OIBT

Le coordonateur (12 mois)

Le coordonateur devra:

- Coordonner l'activité ;
- Coordonner l'atelier de préparation ;
- Communiquer avec clarté et fréquemment avec tous les acteurs ;
- Rédiger un rapport intérimaire ;
- Acquérir le matériel et l'équipement et superviser la répartition dans les cinq centres focaux ;
- Gérer le budget de l'activité ;
- Coordonner les actions de formation du personnel du DIAF avec l'UNIKIS ;
- Coordonner la mise en place des cinq centres focaux.

L'administrateur (12 mois)

L'administrateur devra:

- Fournir un appui au coordonateur ;
- Gérer le côté administratif de l'activité ;
- Suivre tous les aspects de l'activité.